

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 09 octobre 2012

L'an deux mille douze, le quatre septembre, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, adjoints ; PASCAL Philippe, CORVEZ Marion, BOUCAUT Alain, COING-BELLEY Stéphane, CECCON Robert, Marie GUILLAUD, ANSELMIER Jean-Michel

Absents excusés : MM. NOEL Michel a donné pouvoir à MURDINET Michel, DESPESSE Philippe a donné pouvoir à PASCAL Philippe, GERBAUX Laurent a donné pouvoir à BOUCAUT Alain, CHOROT Lynda a donné pouvoir à Pascale POBLET, FABRE Corinne a donné pouvoir à CORVEZ Marion.

Absents : MM. SUPTITZ Cécile

Secrétaire : Monsieur ANSELMIER Jean-Michel a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ **APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le Procès-verbal de la séance du 04 septembre 2012 est approuvé avec 7 voix Pour et 2 Abstention

2/ **DEMISSION ELU & ELECTION ADJOINT**

Le Conseil municipal,
PREND connaissance du courrier du Préfet acceptant la démission de Madame Cécile SUPTITZ de ses fonctions de 3^{ème} adjoint au maire et de son mandat de conseillère municipale,

Après en avoir délibéré,

Après vote avec 12 voix Pour et 2 abstention,

Suite à cette démission, le poste de 3^{ème} adjoint devient celui de Monsieur Laurent GERBAUX, adjoint à l'urbanisme.

DECIDE de procéder à l'élection d'un adjoint pour exercer les fonctions de 4^{ème} adjoint au maire.

Il est ensuite procédé à l'élection du 4^{ème} adjoint avec les résultats suivants :
Monsieur Alain BOUCAUT : 12 voix Pour, 1 bulletin blanc et 1 bulletin nul.
Monsieur Alain Boucaut est donc élu 4^{ème} adjoint à compter de ce jour, en charge des finances.

3/ **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil municipal,
Suite à la proposition d'attribution des subventions aux associations,
Après en avoir délibéré,
Après vote avec 14 voix Pour.

DECIDE d'accorder les subventions suivantes aux associations et organismes extérieurs :

- Association d'aide à domicile en milieu rural du Bas Grésivaudan : 300 €
- Amicale des Pompiers de St Quentin-sur-Isère : 200 €
- Ligue contre le Cancer : 100 €
- AFIPAEIM : 100 €
- Espoir Isère contre le Cancer : 100 €
- NAFSEP : 100 €
- Locomotive : 100 €

DECIDE d'accorder les subventions suivantes aux associations de Montaud :

Association Sportive, Culturelle et Sociale de Montaud : 700 €
Hyoshi Sports (Judo-Club Veurey-Noyarey-Montaud) : 300 €

DECIDE, selon les critères fixés, de rembourser les locations de salle des fêtes aux associations de Montaud :

- Association Sportive, Culturelle et Sociale de Montaud : 180 € qui correspond à : Théâtre, Mondée et Téléthron
- Les Virades de l'Espoir – Vaincre la Mucoviscidose : 90 €

3/ **NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES - DECISION**

Le Conseil municipal,
Suite à la décision préfectorale concernant la fusion entre la Communauté de Communes Vercors-Isère et la Communauté de Communes de Vinay,

Après en avoir délibéré,
Après vote avec 14 voix Pour,
DONNE un avis favorable à la fusion entre les deux communautés de communes : Communauté de Communes Vercors-Isère et Communauté de Communes de Vinay.

COMMUNE DE MONTAUD

4/ **NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES - INFORMATIONS**

Le Conseil municipal est informé (voir tableau en pièce jointe)

- du projet de statuts : le vote interviendra en novembre
- de l'avenir du multi accueil :
- de l'orientation du service de l'eau et de l'assainissement : moins d'urgence pour la décision car il s'agit d'une compétence communale et facultative.

Départ de Robert CECCON, il est 22h

6/ **E.P.F.L.**

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,
Après vote avec 6 voix Pour, 3 voix Contre et 3 abstentions,

A la majorité, DECIDE d'adhérer à l'EPFI.

7/ **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,
Après vote avec 4 voix Pour, 2 voix Contre et 7 abstentions,

A la majorité, DECIDE de la mise en route d'un plan local d'urbanisme pour la commune.

8/ **CAMERA VIDEO SURVEILLANCE**

Le Conseil municipal PREND connaissance du projet d'installation d'une caméra de vidéo-surveillance,

REPORTE sa décision.

9/ INFORMATIONS

- Titularisation Employé communal : André VERNAY a été titularisé à compter du 8 octobre 2012 suite à une année de stage et deux ans de CUI.
- Terrain des Ramées
- Contrat Vercors Restauration – Augmentation des tarifs telle que prévue au contrat.
- Convention participation Protection sociale – ne donne pas suite à la proposition du CDG
- Contrat Rivières Sud Grésivaudan – à suivre
- Tourisme Sud Grésivaudan – à suivre
- Projet salle des fêtes : Alain présente la version 4 du projet d'aménagement de la salle des fêtes.

10/ CIMETIERE

Le Conseil municipal,

Après avoir pris connaissance des différentes possibilités pour l'entretien du cimetière communal, après en avoir délibéré,

Après vote avec 12 voix Pour et 1 abstention,

DECIDE la réalisation d'un bitume dans les allées du cimetière, avec des massifs de fleurs pour agrémenter

Les travaux seront réalisés au printemps 2013.

COMMUNE DE MONTAUD

Liste des décisions du Conseil municipal Séance du 09 octobre 2012

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	Démission Elu et
2	Attribution subventions aux associations
3	Nouvelle communauté de Communes : décision
4	Nouvelle communauté de Communes : informations
5	E. P. F. L.
6	Plan Local d'Urbanisme
7	Caméra Vidéo Surveillance
8	Informations
9	Cimetière

